

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément à l'article N° 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Il est porté que l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales **N°50/25** lancé le: **26/10/2025 ANEP (2516033370)** **lancé** par la Direction des équipements publics de la wilaya de Batna

Est déclaré infructueux comme suite :

N°	Intitule de l'opération	observation
01	<p><u>OPERATION : ETUDE, SUIVI ET REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE (TYPE 03)</u> <u>A SUD-OUEST (LATENDA) COMMUNE DE TAZOULT</u></p> <p><u>PROJET : REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE (TYPE 03) A SUD-OUEST</u> <u>(LATENDA) COMMUNE DE TAZOULT</u></p> <p><u>TRANCHE FERME :</u> BLOC ADMINISTRATION+BLOC PEDAGOGIQUE (14 CLASSES) +BLOC SANITAIRE + TRAVAUX DE CHAUFFAGE + AMENAGEMENT EXTERIEUR +VRD + LOCAUX TECHNIQUE + CLOTURE + TERRAIN DE SPORT</p> <p><u>TRANCHES CONDITIONNELLES</u> <u>TRANCHE CONDITIONNELLE N°01: BLOC PEDAGOGIQUE (10 CLASSES)+CANTINE +</u> <u>LES LOGEMENTS DE FONCTION</u></p>	<p>Déclaré Infructueux : Dépassement D'AP</p>

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres candidatures, techniques et financière, sont invités de se rapprocher du service concerné, au plus tard **trois 03 jours** à compter du premier jour de la parution du présent avis.

Un délai de dix (10) jours, est accordé aux soumissionnaires non retenues à partir de la première parution de cet avis, pour introduire auprès de la commission des marchés publics (Secrétariat de la wilaya de BATNA) leurs recours relatifs à l'avis d'Attribution Provisoire du projet sus- cité.